

APPEL À
PROJETS
> RÉSIDENCES 2025

OPEN CALL
> RESIDENCIAS 2025

DATE LIMITE – 31 MAI 2024
DEADLINE – MAY 31, 2024

Centre National
de Création Musicale
Albi-Tarn

www.gmea.net

LE GMEA THE GMEA

Le GMEA - Centre National de Création Musicale d'Albi-Tarn a été fondé en 1981. Il fait partie avec six autres centres du réseau des CNCM labellisés par le Ministère de la Culture. Acteur majeur de la création musicale en Occitanie, le GMEA développe son activité par le biais de commandes, de l'accueil en résidence de musiciens·nes, de production d'oeuvres nouvelles et de recherche.

The GMEA - National Center for Music Creation of Albi-Tarn was founded in 1981. Among six other centers in France, it is part of a network certified by the french Ministry of Culture. Leading organization for musical creation in Occitanie, the GMEA supports research, production of new works and welcomes musicians for residencies.

CONTEXTE CONTEXT

Ouvert à toutes les pratiques sonores expérimentales de notre temps, le GMEA accompagne l'émergence de nouvelles formes musicales issues de la musique écrite ou improvisée, instrumentale, électro-acoustique ou électronique.

Le GMEA accueille des musiciens·ens et ensembles pour des sessions de résidence ayant pour objet la création, l'enregistrement ou la recherche. La durée moyenne est de 5 jours mais elle peut être aménagée pour les projets qui nécessitent des temporalités différentes.

Tout au long de ces résidences, les artistes bénéficient de l'accompagnement et du réseau du GMEA (artistes, professionnels·les, ressources) utiles au développement du projet.

Accessible to all sound and experimental musical practices of our time, the GMEA accompanies the emergence of new musical forms coming from written, improvised, instrumental, electroacoustic or electronic music.

The GMEA welcomes musicians or ensembles for sessions to permit creation, recording, or research. The average duration is 5 days but it can be arranged according to projects.

All during these residencies, artists can benefit from support and GMEA's network (artists, professionals, resource), which could be helpful for the development of their project.

SELECTION SELECTION

Une attention particulière sera portée aux projets dont la démarche met en jeu un processus expérimental. La diversité dans la composition des équipes sera également un critère déterminant.

Particular attention will be given to projects that include an experimental process. Diversity in composition of teams will also be a determining factor.

MOYENS MEANS

Le GMEA met à disposition des artistes accueillis·es un espace de travail correspondant à leurs besoins ainsi qu'une équipe technique et administrative. Les résidences se déroulent au GMEA (studios et salle de répétition) ou dans des lieux partenaires (Scène Nationale d'Albi, Musée du Saut du Tarn, Ville d'Albi, Théâtre Le Colombier, Abbaye-école de Sorèze, ...).

Le GMEA prend en charge les voyages des artistes jusqu'à Albi (France et Europe), l'hébergement et les frais de repas pendant la durée de la résidence. Une aide financière complémentaire pour la production ainsi qu'un accompagnement à la structuration peuvent être étudiés en fonction de chaque projet.

En accord avec les artistes en résidence, le GMEA organise régulièrement des temps d'ouverture et de rencontre pour initier les publics aux pratiques expérimentales.

The GMEA provides a workspace and a technical and administrative team available for the selected artists according to their needs. These residencies take place in the GMEA (studios and rehearsal room), or on the premises of the GMEA's partners (Scène Nationale d'Albi, Musée du Saut du Tarn, Ville d'Albi, Théâtre Le Colombier, Abbaye-école de Sorèze...).

The GMEA covers the costs of the travels for artists to Albi (France and Europe), the accomodation, and the meal fees for the time of residency. An additional financial support for production and also structuring assistance could be considered depending on each project.

In agreement with the artists, the GMEA regularly organizes open meeting times with the audience to introduce them to experimental practices.

PRATIQUE INFORMATIONS

Date limite : 31 mai 2024

Deadline : May 31, 2024

Sélection : Septembre 2024

Selection : September 2024

Résidence entre janvier et décembre 2025

Residency between January and December 2025

[FORMULAIRE ACCESSIBLE ICI](#)

[FORM ACCESSIBLE HERE](#)

Lieux partenaires **Partners venues**



Le GMEA - Centre National de Création Musicale d'Albi-Tarn est subventionné par le Ministère de la Culture - DRAC Occitanie, le Département du Tarn, la Ville d'Albi, la Région Occitanie. Il reçoit le soutien de la SACEM, de la SPEDIDAM, de l'ONDA, du CNM et de la Maison de la Musique Contemporaine.